

PRÉAVIS N° 204

AU CONSEIL COMMUNAL

Route de Saint-Cergue - Zone 20
Equipement en supports et abris vélo

Demande de crédit de CHF 139'500.- TTC

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

I.1. Contexte et origine du projet

Le Concept de mobilité urbaine de la Ville de Nyon, présenté au Conseil communal le 30 août 2010, a mis en évidence le besoin d'accompagner la croissance démographique et l'attrait de la ville par la promotion et le développement des mobilités douces et des transports publics. L'objectif est d'atteindre un équilibre entre les différents modes de déplacement et de maîtriser l'utilisation et le recours systématiques aux transports individuels motorisés.

Le Concept de mobilité urbaine a abouti à l'élaboration d'une liste de mesures en faveur des mobilités douces et des transports publics, et à la planification de leur mise en œuvre progressive ces prochaines années. Certaines mesures, nécessitant la validation du Conseil communal pour leur financement, viennent de faire l'objet de préavis déposés dernièrement par la Municipalité, notamment le préavis N° 198 pour le réseau de vélos en libre service (VLS) et le préavis N° 192 pour la participation au financement des transports publics régionaux. Suivront également ces prochains mois, le dépôt d'un préavis pour financer la réorganisation et l'amélioration de l'offre du transport public urbain établi conjointement avec le Service des travaux et environnement et le dépôt de préavis concernant l'aménagement d'infrastructures dédiées aux mobilités douces routes des Tattes d'Oie, du Stand et de Saint-Cergue.

La présente demande de financement des supports et abris vélo de la zone 20km/h du bas de la route de Saint-Cergue va dans le sens de la volonté de la Municipalité de développer les infrastructures en faveur des mobilités douces. Elle vise à compléter l'offre, encore insuffisante, en stationnement deux roues (vélos et scooters) réalisée en juillet 2010 et à apporter un confort supplémentaire aux cyclistes grâce à la présence d'abris vélo. Un autre préavis concernant des aménagements complémentaires, notamment au sud de la gare, sera présenté au Conseil communal ce printemps 2011.

En outre, l'installation cet hiver d'une borne de recharge électrique pour les deux-roues motorisés et la réalisation pour ce printemps d'une station de vélos en libre service, selon décision du Conseil communal, améliorera respectivement l'usage de véhicules respectueux de l'environnement, et également l'offre pour les mobilités douces.

La mise en place de cette série d'équipements en faveur des mobilités douces fera de l'arrière de la gare un pôle multimodal : Nyon se rapprochera alors de l'image d'éco-ville ressortie des ateliers citoyens lors de la démarche COMPANYON organisée par la Municipalité en 2007.

2. Description du projet

2.1. Projet et stratégie de développement

Augmentation de l'offre en stationnement

La Municipalité a pour objectif d'encourager et de faciliter la pratique du vélo en constante augmentation à Nyon. L'une des premières mesures à mettre en œuvre est l'équipement de l'arrière de la gare en abris et supports vélo en quantité suffisante. L'offre optimale dans cette zone est estimée à 300 places vélo et 130 places deux roues motorisés. Ces chiffres ont été calculés grâce à plusieurs relevés sur place en 2009 et 2010. En outre, comme stipulé dans le concept de mobilité urbaine, l'installation d'équipements de qualité en faveur des cyclistes

entraîne l'accroissement de la pratique du vélo. Il est même conseillé de tenir compte d'un facteur d'augmentation de 15 à 20 % lors du comptage en particulier aux abords des gares et arrêts des transports publics.

Avant le réaménagement de la zone 20 en 2010, l'arrière de la gare était équipé de 50 places deux-roues motorisés et de supports prévus pour 200 vélos, supports qui se sont révélés peu pratiques et ne permettant pas une sécurité optimale contre le vol des vélos.

Lors de la première étape du réaménagement de la zone 20 de la route de Saint-Cergue, 152 nouveaux supports vélo (modèle Kappa de chez Velopa, fiche technique en annexe) ont été installés et ont connu un succès immédiat, comme l'attestent la forte fréquentation de cette zone de stationnement deux-roues. En outre, 64 places de stationnement deux-roues motorisés ont été également aménagées.

La mise en place de nouveaux équipements, objets de ce préavis, permettrait (cf. plan en annexe):

- d'atteindre le nombre de 309 places vélo en installant de nouveaux supports vélo Kappa qui viendront compléter le nombre de supports vélos installés l'été passé le long des voies CFF ;
- d'améliorer le confort des cyclistes en proposant de nouveaux abris-vélos (modèle Delta de Velopa, fiche technique en annexe) pour couvrir 160 des places et répondre ainsi aux demandes des citoyens et des associations (lettre de ProVélo La Côte en annexe) ;
- de remplacer les couverts des abris actuels qui sont inesthétiques et en très mauvais état (un diagnostic amiante sera également demandé lors de la dépose).

Transformation de la gare de Nyon en véritable pôle d'échange multimodal

L'augmentation significative de l'offre en stationnement deux-roues côté nord de la gare s'intègre dans une vision plus globale du réaménagement des espaces publics autour de la gare et de la réorganisation des transports publics, du stationnement taxis, du stationnement individuel de courte durée (usagers de la gare et commerces) et du stationnement deux-roues ainsi que de la réalisation d'un dépose-minute et de places handicapés.

L'offre côté sud sera en effet complétée, lors de la réalisation en 2012 des nouveaux aménagements place de la Gare accompagnant le projet de réorganisation des arrêts de transports publics urbains et régionaux et les nouveaux aménagements sur le domaine des CFF : démolition de la halle marchandise et réorganisation de l'espace public et augmentation de l'offre stationnement deux-roues d'environ 25 % (69 places vélo et 65 places deux-roues motorisés sur le domaine CFF).

Ces futurs aménagements permettront de faire de l'avenue Edouard Rod et de la place de la Gare une plateforme mobilité des plus performantes, facilitant l'intermodalité et incitant au report modal en faveur des transports publics et des mobilités douces.

Des équipements réutilisables après la construction de la vélostation

Les supports et abris vélo qui font l'objet de la présente demande de crédit sont les prémisses du projet à plus long terme d'une vélostation d'environ 600 places au nord de la gare, prévue en 2015 et dont la réalisation dépend de la construction du secteur du Martinet et de l'aménagement définitif de la zone 20 du bas de la route de Saint-Cergue.

A cette échéance, il est important de prévoir des supports vélo assez robustes pour pouvoir être réutilisés dans la future vélostation de la gare. Quant aux abris, ils sont prévus pour être réinstallés dans d'autres lieux stratégiques de la ville, où l'équipement en supports et abris vélo est nécessaire (écoles, centres commerciaux, etc.)

2.2 Calendrier

L'objectif de la Municipalité est que les supports et abris vélo et la nouvelle station de vélos en libre service (VLS) de la gare soient installés pour cet été afin que les Nyonnais puissent en profiter dès les beaux jours.

Lors de la journée du vélo 2011, prévue le 28 mai, sous réserve de la décision du Conseil communal, les premières installations dédiées aux cyclistes pourraient être inaugurées.

Cette journée sera, en outre, l'occasion d'actions de communication et de sensibilisation en faveur du vélo. Elles toucheront un maximum de Nyonnais puisqu'elles se dérouleront en même temps que la fête du Printemps organisée par la Société industrielle et commerciale de Nyon (SIC).

3. Incidences financières

3.1. Crédit d'investissement

- Fournitures, montage et livraison du matériel : 13 abris DELTA et luminaires, 157 supports KAPPA	CHF	85'000.-TTC
- Fondation pour la fixation des abris DELTA (GC)	CHF	20'000.-TTC
- Montage et démontage des supports existants	CHF	4'000.-TTC
- Démontage et élimination (amiante) des anciens couverts des trois abris vélo (derrière le NStCM)	CHF	3'000.-TTC
- Fourniture, livraison, et pose de nouveaux couverts sur les abris existants (derrière le NStCM)	CHF	10'000.-TTC
- Services industriels (branchement électrique et génie civil)	CHF	5'000.- TTC
- Frais de marquage	CHF	2'500.- TTC
- Divers et imprévus	CHF	10'000.-TTC
Total	CHF	139'500.-TTC

3.2. Budget d'exploitation (maintenance et nettoyage)

- maintenance des supports : service d'entretien (1 fois tous les 2 ans) CHF 2'000.-
- nettoyage des abris vélo DELTA (1 fois par an) CHF 1'500.-

Le projet d'équipement en stationnement deux-roues de la zone 20 km/h et son coût d'investissement figurent dans le plan d'investissement 2011-2014.

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Le projet est intégré dans la politique globale de la Ville en faveur de la mobilité douce ; il est prévu au plan des investissements. L'investissement dans un équipement garanti solide et démontable (garanti 10 ans par VELOPA) permettra, après le réaménagement définitif de la zone 20 du bas de la route de Saint-Cergue, de réutiliser les abris delta et les supports vélo KAPPA dans d'autres lieux.

Les abris vélo du parking deux-roues derrière le bâtiment du Nyon Saint-Cergue seront rénovés : la structure sera conservée et la toiture remplacée par de nouvelles plaques en plastique ondulé translucide, similaires à celles utilisées pour les abris DELTA.

Le « recyclage » de ces équipements va tout à fait dans l'esprit d'économie de moyen du développement durable.

4.2. Dimension sociale

D'un point de vue social, le développement du vélo comme mode de déplacement quotidien et/ou de loisirs possède de multiples avantages :

- le vélo est un mode de déplacement économique et accessible à une large part de la population ;
- la pratique régulière du vélo est bonne pour la santé aussi bien physique (baisse du risque d'hypertension et de maladies cardio-vasculaires...) que psychologique (facteur de détente...);
- la pratique du vélo est aussi très appréciée en tant que loisir et l'amélioration des infrastructures cyclables, de la sécurité et du confort permettra à la population d'exercer plus facilement cette activité.

4.3. Dimension environnementale

Les atouts environnementaux du vélo ne sont plus à démontrer :

- le vélo est un mode de déplacement non polluant ;
- sur de courts parcours, le vélo peut facilement remplacer la voiture. L'amélioration des infrastructures cyclables est un facteur de report modal au profit des mobilités douces, de la baisse du trafic automobile et de la pollution atmosphérique ;

- ce mode de transport se développe de plus en plus pour la livraison de marchandises, permettant ainsi à la population de ne pas utiliser la voiture notamment lors d'achats en centre-ville.

5. Conclusion

Fin 2012, la gare aura un nouveau visage : ce sera celui d'un pôle d'échanges moderne proposant un éventail de services et d'infrastructures dédiés aux déplacements des plus performant.

Afin de faire de Nyon, une ville où la pratique du vélo est sécurisée et confortable, l'augmentation de l'offre en stationnement et l'amélioration des infrastructures cyclables doivent être conjuguées. Ainsi, la Ville favorisera l'accroissement de la présence de cyclistes dans les rues nyonnaises et, selon le principe de « la sécurité dans le nombre », leur confort et leur sécurité.

L'équipement de la zone 20 du bas de la route de Saint-Cergue en supports et abris vélo supplémentaires est une première étape pour adapter la ville à la pratique du vélo.

Dans cette optique, une étude a été lancée fin 2010 pour réaliser un diagnostic précis du réseau cyclable, notamment des points dangereux et proposer une priorisation des aménagements à exécuter selon le degré d'urgence et de dangerosité.

Sous réserve de l'acceptation de ces financements par le Conseil communal, la Ville de Nyon sera une ville où il fait bon pédaler.

NYON · PRÉAVIS N° 204 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

Vu le préavis N° 204 concernant une demande de crédit de CHF 139'500.- TTC pour l'équipement de la zone 20Km/h du bas de la route de Saint-Cergue en supports et abris vélo,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 139'500.- TTC pour le financement de l'équipement de la zone 20Km/h du bas de la route de Saint-Cergue en supports et abris vélo.
2. Le montant de CHF 139'500.- TTC sera porté au compte 9143.20 du patrimoine administratif, dépenses amortissables en 10 ans.
3. Dès l'année 2012, le montant de CHF 2'000.- TTC pour l'entretien des équipements de la zone 20 de la gare sera inscrit au budget régulier de l'Office de la mobilité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 février 2011 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

D. Rossellat



La Secrétaire :

R. Leiggener

Annexe(s)

- Tableau d'investissement
- Position de PRO VELO La Côte, courrier du 23.01.2011
- Plan de situation des supports existants et projetés et des abris projetés.
- Fiches techniques des supports vélo KAPPA et des abris deux-roues DELTA

CREDIT SUPPLEMENTAIRE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 204 / 2011

Equipement de la zone 20 du bas de la route de St-Cergue
en supports et abris vélo

Date: Nyon le

02.02.2011

Demande de crédit de CHF 139'500.-- TTC

Situation des préavis au 03.02.2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total des préavis votés par le Conseil Communal	13'957'350	11'435'780	15'096'800	16'926'760	6'905'181	3'392'020

Situation des emprunts au 03.02.2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Plafond d'emprunt selon préavis No. 14 du 18.12.2006						230'000'000
Emprunts au 1er janvier	109'640'664	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600
Evolution des emprunts durant la période +/-	17'051'567	4'533'248	9'827'534	-259'656	-2'826'757	-5'000'000
Emprunts fin période/date du jour	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	132'966'600

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.14)	24'700'000
Engagé	-9'345'799
Caution demandée	0
Disponible	15'354'201

Dépenses d'investissement	CHF TTC	Estimation des dépenses d'investissements nets				
		2011	2012	2013	2014	TOTAL
Equipement de la zone 20 ste de St.-Cergue	139'500	139'500	0	0	0	0
Total de l'investissement	139'500	139'500	0	0	0	0

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
10	13'950	1'500
	13'950	1'500

Financement du préavis

Budget de fonctionnement:

Trésorerie courante

Investissement:

Trésorerie/Emprunts dont 139'500

Fonds de réserve 0

Estimation des coûts d'exploitation

Libellé / années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Coût total d'exploitation	16'700	19'200	18'800	18'400	18'000	17'600
Intérêts en % 3.00%	2'750	3'750	3'350	2'950	2'550	2'150
Entretien	0	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
Amortissements	13'950	13'950	13'950	13'950	13'950	13'950
Personnel supp. en CHF	0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Economies / Recettes	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
Coûts net d'exploitation	16'700	19'200	18'800	18'400	18'000	17'600

SAG	DDD	CMun	 VILLE DE NYON	OJ	EV	CULT
T&E	URB	CCS		Arch	FIN	INFO
BAT	RRH	24 JAN. 2011			SI	SDIS
SAS	SPO				POL	MOB
Transmis: ⊗ pour suite x pour info				Visa:		

Municipalité de Nyon
Place du Château
1260 Nyon

Prangins, le 23.01.2011

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

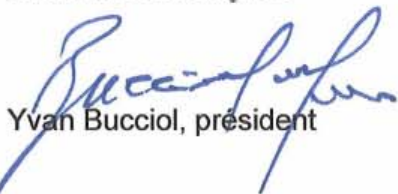
Lors de nos contacts avec le Service de la mobilité, nous avons régulièrement discuté du développement du parc à vélos de la gare. C'est avec reconnaissance que nous avons vu se développer les nouvelles installations. Et nous vous en remercions vivement !

Aujourd'hui, nous souhaitons aborder un nouvel élément de ce développement. En effet les vélos sont parkés sans abri et sont soumis aux intempéries. Or il n'est jamais agréable de monter sur son cycle avec une selle mouillée. Les anciens abris sont occupés généralement par les scooters face auxquels les vélos ne font pas le poids et la place disponible est insuffisante.

Par la présente, nous vous demandons d'améliorer la situation en aménageant de véritables abris pour les vélos. Nous avons été informés que la planification de ce type d'abri était envisagée à terme. Aussi nous souhaitons apporter notre appui à tout développement allant dans ce sens.

Nous vous remercions d'avance de votre soutien qui permettra d'améliorer le confort des usagers du vélo à Nyon et autour de la gare en particulier.

Tout en restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, nos salutations distinguées



Yvan Buccioli, président

VILLE DE NYON / OFFICE DE LA MOBILITE 08.02.2011

PROPOSITIONS DE MISE EN PLACE D'EQUIPEMENTS SUPPLEMENTAIRES POUR LE STATIONNEMENT DEUX-ROUES, BAS DE LA ROUTE DE SAINT-CERGUE

LEGENDE

- supports kappa existants
- supports kappa à installer

Zone de stationnement vélo couvert :
 156 places vélo sous abris

Nombre de supports vélo existants :
 140 places

Besoin supplémentaire en supports :
 16 places

Besoin supplémentaire en abris :
 6 éléments UICSA unilatéraux
 7 éléments UICSA bilatéraux

Places deux-roues motorisés :
 marquage de 7 places

Zone de stationnement vélo non couverte
 84 places vélos

Nombre de supports vélo existants :
 12 places

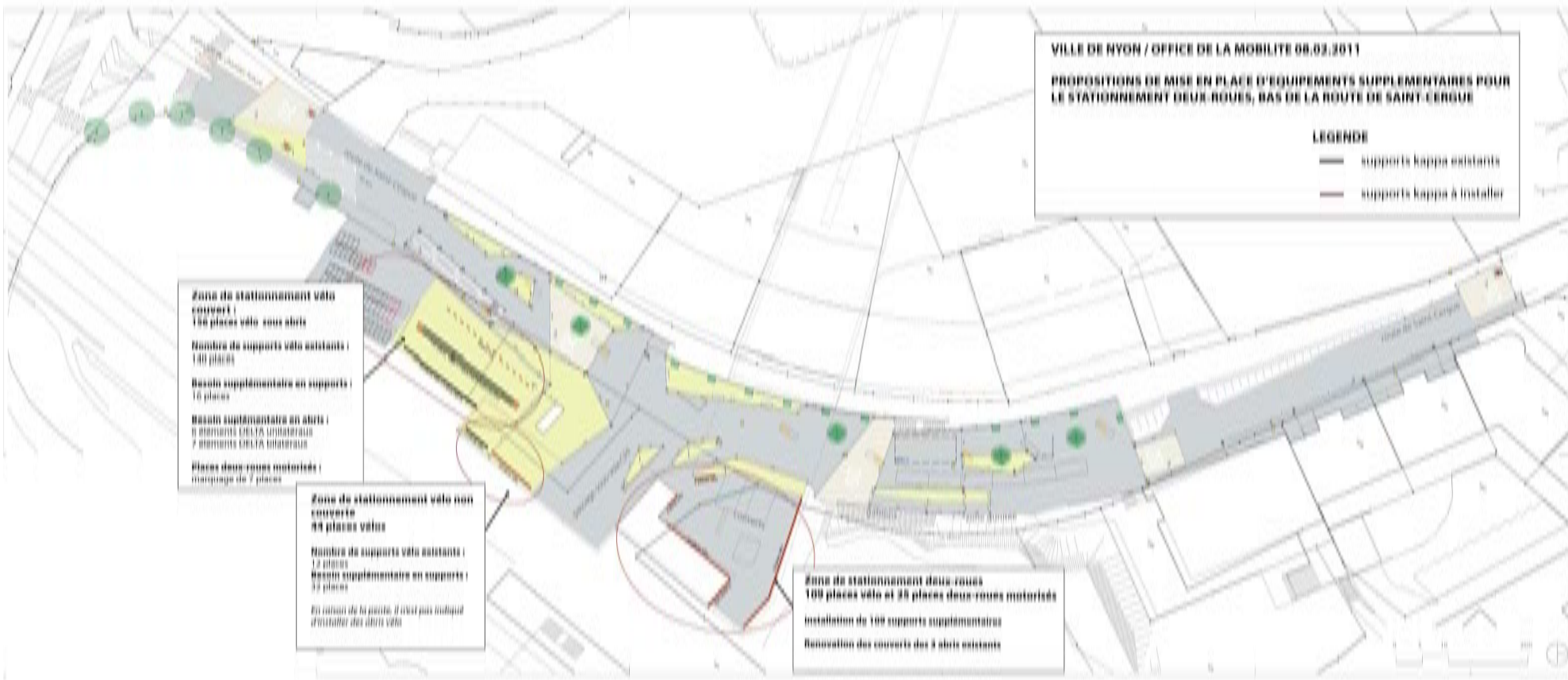
Besoin supplémentaire en supports :
 32 places

En raison de la pente, il n'est pas indiqué d'installer des abris vélos.

Zone de stationnement deux-roues
 100 places vélo et 35 places deux-roues motorisés

Installation de 100 supports supplémentaires

Renovation des couverts des 3 abris existants



Kappa®

Ce parking à vélos a fait ses preuves et il est très apprécié des utilisateurs comme des clients. Les utilisateurs sont heureux que Kappa® offre à leur vélo un maintien stable protégeant les roues, sans aucun dommage pour le cadre. De plus le vélo (roue avant et cadre) peut être facilement verrouillé contre le vol. Les villes et communes comptent, entre autres parmi les clients qui apprécient Kappa® à cause de sa robustesse et sa disposition alternée basse – haute économisant l'espace.



Kappa® est volontiers choisi pour les parkings publics en raison de sa robustesse.

Support à arceau
en tube robuste très
fonctionnel

Disponible en trois variantes

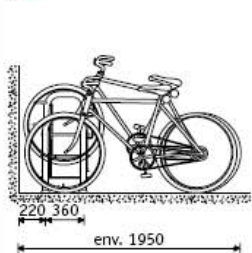
- Galvanisé à chaud
- Galvanisé à chaud et laqué aux coloris RAL
- Acier inox poli



Type KHE – garantit un maintien stable en protégeant les roues.

Kappa®

KHE



KHE



KHD

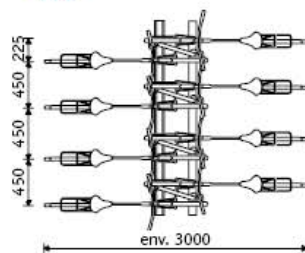


Tableau des tailles

Types	KHE	KHD
Ecart	450 mm	450 mm
Dispositions	Unilatérale à 90°	Bilatérale à 90°
Nb. de vélos	Longueur totale en mm	
3	1350	
4	1800	
5	2250	
6	2700	1350
8		1800
10		2250
12		2700

Toutes les longueurs d'éléments peuvent être assemblées individuellement.

Delta

Un design soigné est un gage de longue durée ! Notre classique des années cinquante est la preuve évidente. Entre-temps Delta a été adapté aux besoins actuels sans toutefois être dépossédé de son stylisme d'origine.

Cette construction intéressante en profilés de tubes d'acier ronds et carrés répond à une logique constructive spécialement découpée pour les deux-roues. Delta est composé d'un modèle unilatéral et bilatéral. Matériaux de couverture disponibles en de nombreuses variantes.

Options au choix

Parois latérales, paroi arrière, gouttière, système Velopark, éclairage.



Abris unilatéral dans une école pendant les congés d'été, toiture translucide en polycarbonate.

Le classique éprouvé



Parking abrité bilatéral pour d'immenses capacités, toiture translucide en polycarbonate.



Abris unilatéraux en disposition vis à vis.

Professionnel, flexible,
rapide : essayez-nous !

Delta

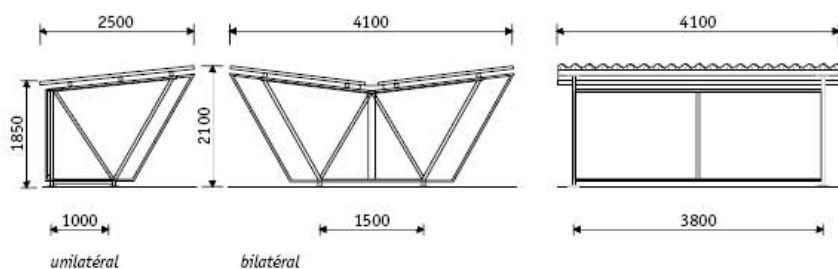


Tableau des tailles

Longueurs d'éléments	Unilatéral, place pour	Bilatéral, place pour
3800 mm	9 vélos	17 vélos
3400 mm	8 vélos	15 vélos
3000 mm	7 vélos	13 vélos
2650 mm	6 vélos	11 vélos
2250 mm	5 vélos	9 vélos

Toutes les longueurs d'éléments peuvent être assemblées individuellement.